Motion de la commission des arts et de la culture intitulée: «Faisons inscrire la Vieille-Ville de Genève sur la liste du patrimoine culturel mondial!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 9 avril 2003, dans le rapport M-199 A)

MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre toutes les mesures nécessaires auprès des autorités cantonales et fédérales afin que la ville de Genève soit inscrite le plus rapidement possible sur la liste de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco.